

N° DEL/2022-127



Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

**Séance du 12 décembre 2022****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.**

**Nombre de conseillers en exercice : 40**

**Date de convocation : 05 décembre 2022**

**PRESENTS (24)**

**Délégués titulaires (23) :** M. FERRÉ Charles, Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, M. BESSEAU Jean-Claude, M. BOINET Jean, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOCHAUD Patricia, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre.

**Délégués suppléants (1) :** M. CHARTIER Pierre.

**ABSENTS EXCUSES**

Mme AUDUREAU Agnès, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme BOUILLON Ludivine, M. CHAUMEIL Romain, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, M. GONCALVES Jean-François, Mme GUICHON Marion, M. LACROIX Laurent, M. POP Ion Octavian, M. VERBRUGGE Dominique, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier.

**Pouvoirs (14) :**

Mme AUDEGUIL Agnès a donné procuration à M. TAGUET Jean-Marie,  
Mme AUDUREAU Agnès a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,  
M. BACHELLERIE Jean-Louis a donné procuration à M. LANOIR Jean-Noël,  
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,  
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. LAFON Jean-François,  
Mme COURTEIX Nadine a donné procuration à Mme BOURRIER Annette,  
M. DATIN Yves a donné procuration à Mme DUBOCHAUD Patricia,  
Mme FORYS Claire a donné procuration à Mme RIVET Murielle,  
M. GONCALVES Jean-François a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,  
M. LACROIX Laurent a donné procuration à Mme PAREL Audrey,  
M. POP Ion Octavian a donné procuration à M. FERRÉ Charles,  
M. VERBRUGGE Dominique a donné procuration à M. VALADOUR Jean-Pierre,  
Mme VIDAL Dany a donné procuration à Mme AMOREIRA Jeanne-Marie,  
M. VILLA Olivier a donné procuration à M. Gérard BRETTE.

**Secrétaire de séance :** M. CONTINSOUZA Nicolas.

**Objet : Schéma Directeur AEP : Travaux complémentaires de mise en œuvre d'équipement de sectorisation**

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire de la nécessité de procéder à des prestations complémentaires aux travaux de sectorisation engagés dans le cadre de l'étude diagnostique et schéma directeur d'alimentation en eau potable.

En effet, en raison de l'évolution du Syndicat des Eaux Rosiers-Montagnac vers le SIAEP Doustre Luzège Ventadour pour accueillir la commune de Moustier Ventadour, ce syndicat dispose de nombreux modules de télésurveillance au niveau de ses ouvrages et de ses réseaux et souhaite se doter d'un poste central de supervision afin d'exploiter les données plutôt que de s'orienter vers un hébergement externe. Cet équipement pourra évoluer vers une exploitation collective sur l'ensemble du territoire communautaire.

Cette prestation n'étant pas prévue au marché initial, il a été demandé à l'entreprise CORVISIER d'établir un devis comprenant :

- la fourniture et la pose l'ensemble du matériel nécessaire (ordinateur, switch Ethernet, onduleur, modem, serveur, logiciel de télégestion)
- l'adaptation des modules de télésurveillance existant pour permettre la communication avec le poste central de télégestion (ou poste de supervision).

Le devis de l'entreprise CORVISIER s'élève à 42 829,00 € HT soit 51 394,80 € TTC.

Le surcoût engendré par cette prestation complémentaire induit un dépassement de la dépense éligible aux aides du Conseil Départemental. Par conséquent, il est proposé de déposer un dossier d'aide complémentaire relatif aux travaux de sectorisation afin de bénéficier des aides du Conseil Départemental sur cette opération.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **approuve** le projet tel que défini par le dossier établi par le CPIE de la Corrèze
- **décide** de la réalisation des travaux complémentaires de sectorisation visant l'acquisition du poste central de supervision et l'adaptation des équipements de télésurveillance existant pour le SIAEP Doustre Luzège Ventadour,
- **sollicite** l'attribution des aides les plus élevées possibles de la part du Conseil Départemental de la Corrèze,
- **autorise** Monsieur le Président à signer la convention à intervenir avec le Conseil Départemental.

POUR : 38

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,  
Lapleau, le 13 décembre 2022  
Le Président,**

  
**Charles FERRÉ**  
Communauté de Communes  
Ventadour-Egletons-Monédières

Carrefour de  
l'Epinette  
19550  
Lapleau  
05 55 27 69 26